

L'an DEUX MIL QUATORZE, le SAMEDI 29 NOVEMBRE, à 09 h 03, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en septième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 39).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. FURIA Anissa a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ MAILLOT Gérald/ ADAME Brigitte/ FRANÇOISE Gérard/ CLAIN Claudette/ HOAREAU Jean-François/ FONTAINE Gabrielle/ COUDERC Alain/ HOARAU Brigitte/ ESPÉRET Jean-Pierre/ ALI Laïnati/ PESTEL René Louis (arrivé à 10 h 22 au Rapport n° 14/7-17)/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ VOLIA-GARNIER Laetitia/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/ ASSABY Maximilien/ MARCHAU Jean-Pierre/ CADJEE Ibrahim/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ JAVEL François/ DUCHEMANN Yvette (arrivée à 09 h 47 au Rapport n° 14/7-07)/ FIDJI Jean-Claude (arrivé à 09 h 21 au cours de l'appel nominal)/ NAILLET Philippe/ RAMASSAMY Nathalie/ BARDINOT Sonia/ ORPHÉ Monique (arrivée à 09 h 21 au cours de l'appel nominal)/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ ARLANDON Corine/ BELDA David/ MÉLADE Thierry/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/ FURIA Anissa/ ANILHA Fernande/ DINDAR Nassimah (arrivée à 09 h 13 avant l'appel nominal)/ HOARAU Serge/ HUBERT Richenel/ MOREL Jean-Jacques/ VITRY Faouzia/ HO-SHING Cynthia

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS**

ISIDORE Marylise	toute la durée de la séance	par BARDINOT Sonia
DUCHEMANN Yvette	jusqu'à son arrivée, à 09 h 47 au Rapport n° 14/7-07	par ESPÉRET Jean-Pierre
LOYHER Jeanne	toute la durée de la séance	par MAILLOT Gérald
VICTORIA René-Paul	jusqu'au départ de son mandataire, à 12 h 24 au Rapport n° 14/7-34	par HOARAU Serge
LAGOURGUE Michel	jusqu'au départ de son mandataire, à 10 h 37 au Rapport n° 14/7-21	par MOREL Jean-Jacques
MOREL Jean-Jacques	à son départ, à 10 h 37 au Rapport n° 14/7-21	par VITRY Faouzia

Les membres présents, au nombre de 48 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ÉLUS INTÉRESSÉS**

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- KICHENIN Virgile		au titre de la SDR	Rapport n° 14/7-12
- MAILLOT Gérald	(Département)		et Rapport n° 14/7-15
- DINDAR Nassimah	(Département)		
- PESTEL René Louis		au titre de l'AGCVD	Rapport n° 14/7-19
- VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini			
- MÉLADE Thierry			
- LOWINSKY Jacques	(Département)		
- MARCHAU Jean-Pierre	(Département)		
- HOAREAU Jean-François	(Département)		
- FRANÇOISE Gérard	(CINOR)		
- ANNETTE Gilbert		au titre de la MLN	
- ALI Laïnati			
- BÉLIM Audrey			
- VOLIA-GARNIER Laetitia			
- LOWINSKY Jacques			
- ANNETTE Gilbert		au titre de la CDÉ de Saint-Denis	
- CADJEE Ibrahim			
- RAMASSAMY Nathalie			
- CLAIN Claudette			
- ADAME Brigitte			
- HO-SHING Cynthia			
- BELDA David		au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 14/7-35 et Rapport n° 14/7-36

Accusé de réception en préfecture  
974 915 740  
Date de réception en préfecture : 02/12/2014  
Société Municipale du Département de la Réunion  
CINOR Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion  
Case n° 02112/2014

AGCVD Association de Gestion du Centre-Ville Dionysien  
MLN Mission Locale Nord  
SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de la Réunion

**ÉLUS INTÉRESSÉS**

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- KICHENIN Virgile		au titre de la SIDR	Rapport n° 14/7-37
- MAILLOT Gérard	(Département)		et Rapport n° 14/7-38
(1) DINDAR Nassimah	(Département)		

SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

(1) élue parle au Rapport n° 14/7-34

**DÉPLACEMENT D'ÉLU en Salle des Délibérations pendant les travaux**

Élu	Horaires	Remarque
<b>ARRIVÉES</b>		
DINDAR Nassimah	à 09 h 13	avant l'appel nominal
FIDJI Jean-Claude	à 09 h 21	au cours de l'appel nominal
ORPHÉ Monique	à 09 h 47	au Rapport n° 14/7-07
DUCHÉMANN Yvette	à 10 h 22	au Rapport n° 14/7-17
PESTEL René Louis		
<b>DÉPLACEMENT</b>		
HUBERT Richenel	de 10 h 22 à 10 h 33	du Rapport n° 14/7-17 au Rapport n° 14/7-18
<b>DÉPARTS</b>		
MOREL Jean-Jacques	à 10 h 37	au Rapport n° 14/7-21 <span style="float: right;">procuration à VITRY Faouzia</span>
ANILHA Fernande	à 12 h 16	au Rapport n° 14/7-34
HUBERT Richenel		
DINDAR Nassimah	à 12 h 20	au Rapport n° 14/7-34
HOARAU Serge	à 12 h 24	au Rapport n° 14/7-34
VITRY Faouzia	à 12 h 38	avant la clôture de la séance

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis le  
 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

- 2 DEC. 2014

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20141129-14700-1-DE  
 Date de réception préfecture : 02/12/2014

Signé électroniquement par :  
 Le Maire  
 02/12/2014

  
 Gilbert ANNETTE